



Obligation imposee par une administration

Par alain44

Bonsoir,

je suis agent public de l'Etat.

Ma question est toute simple. La chef du pôle santé de mon établissement peut elle m'obliger à me rendre à une expertise médicale ?

Par Isadore

Bonjour,

Si ce que vous appelez "pôle santé" correspond au service de la médecine du travail ou au médecin de contrôle, oui.
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F496]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F496[/url]

Par alain44

Bonsoir,

merci pour votre réponse.

Cette expertise s'est très mal passée et a été l'occasion pour mon administration de régler ses comptes avec moi par psychiatre interposé mais c'est un autre aspect de la question.

Bonne soirée